



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ARRETE MODIFICATIF N°7 PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION
SPECIALISEE DANS LE DOMAINE DES DROITS DES USAGERS DU SYSTEME DE SANTE DE LA
CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE DE NORMANDIE**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE,

VU le code de la santé publique, notamment ses articles L.1114-1, L.1432-4, D. 1432-28 à D.1432-32, de D.1432-44 à D.1432-47, D.1432-49 à D.1432-53 relatifs à la composition et au mode de fonctionnement de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU la loi N°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'Hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

VU l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie,

VU le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

VU le décret n°2015-1879 du 31 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

VU le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

VU le décret n°2021-847 du 28 juin 2021 relatif à conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

VU le décret du 26 juin 2024 portant nomination de Monsieur François MENGIN LECREULX, Directeur général de l'ARS de Normandie ;

Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre site internet <https://www.normandie.ars.sante.fr/mentions-legales-2>

VU l'arrêté portant nomination des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie en date du 30 septembre 2021 ;

VU l'arrêté du 20 octobre 2021 portant nomination des membres de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé ;

VU l'arrêté modificatif n°1 du 17 juin 2022 portant modification de la composition des membres de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé ;

VU l'arrêté modificatif n°2 du 22 février 2022 portant modification de la composition des membres de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé ;

VU l'arrêté modificatif n°3 du 28 février 2024 portant modification de la composition des membres de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé ;

VU l'arrêté modificatif n°4 du 5 novembre 2024 portant modification de la composition des membres de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé ;

VU l'arrêté modificatif n°5 du 6 février 2025 portant modification de la composition des membres de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé ;

VU l'arrêté modificatif n°6 du 25 février 2025 portant modification de la composition des membres de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé ;

VU l'instruction n° SG/Pôle Santé ARS/2021/132 du 22 juin 2021 relative aux modalités de renouvellement des conférences régionales de la santé et de l'autonomie ;

VU le courriel de la FHF en date du 6 juin 2025 ;

VU le courriel d'AFM TELETHON en date du 9 juillet 2025 ;

VU le courriel du CDCA 76 en date du 1^{er} août 2025 ;

VU le courriel du CDCA 14 en date du 3 septembre 2025.

ARRETE

ARTICLE 1: La liste des membres titulaires et suppléants de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Normandie est complétée ou modifiée comme suit :

 Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre site internet <https://www.normandie.ars.sante.fr/mentions-legales-2>

2) Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Associations agréées au titre de l'article L1114-1 du code de santé publique

- En attente de désignation du 2nd suppléant de Madame Nicole DELPERIE en remplacement de Madame Laura ROUSSEL.

b) Associations de retraités et personnes âgées

- Monsieur Daniel DELABARRE est nommé 1^{er} suppléant de Madame Michelle LAMBERT ;
- Madame Andrée MAHAY-AUBIN est nommée 2^{ème} suppléante de Madame Michelle LAMBERT.

c) Associations des personnes handicapées

- Monsieur Philippe STEPHANAZZI est nommé 1^{er} suppléant de Madame Maryvonne DEBARRE ;
- En attente de désignation du 2nd suppléant de Madame Maryvonne DEBARRE.

7) Collège des offreurs des services de santé

e) Personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

- Madame Anne CABARET est nommée 2^{nde} suppléante de Monsieur Eric BLOT.

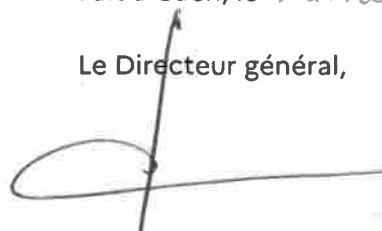
ARTICLE 2 : La version actualisée et consolidée de la composition de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé est annexée au présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux près du tribunal administratif sis 3 rue Arthur Le Duc à Caen (14000) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région de Normandie. La saisine du tribunal administratif peut se faire via Télérecours citoyens www.telerecours.fr

ARTICLE 4 : La Directrice de la stratégie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est publié au Recueil des Actes Administratifs de la région Normandie.

Fait à Caen, le 14.10.2025

Le Directeur général,



François MENGIN LECREULX

**ANNEXE : VERSION CONSOLIDÉE ET ACTUALISÉE DU TABLEAU DE COMPOSITION DE LA CSDU
DE NORMANDIE**

1) Un représentant du collège des représentants des collectivités territoriales de Normandie

| Titulaire | 1^{er} Suppléant | 2^{ème} Suppléant |
|---------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| En attente de désignation | En attente de désignation | En attente de désignation |

2) Sept représentants du collège des représentants des usagers des services de santé ou médico-sociaux, dont trois représentants des associations agréées au titre de l'article L1114-1 du code de santé publique, deux des associations de retraités et de personnes âgées et deux des associations des personnes handicapées

| Titulaires | 1^{er} Suppléants | 2^{ème} Suppléants |
|---------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| Michel PONS | En attente de désignation | En attente de désignation |
| Nicole DELPERIE | Claudine GRANCHER | En attente de désignation |
| Jean-Pierre LUCAS | En attente de désignation | En attente de désignation |
| Michelle LAMBERT | Daniel DELABARRE | Andrée MAHAY-AUBIN |
| Michel LOISEL | Jean DE CRAENE | Nicole LEROY |
| Francine MARAGLIANO | Corinne COURTEL | Varham SERAIDARIA |
| Maryvonne DEBARRE | Philippe STEPHANAZZI | En attente de désignation |

3) Deux représentants des conseils territoriaux de santé

| Titulaires | 1^{er} Suppléants | 2^{ème} Suppléants |
|---------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| En attente de désignation | En attente de désignation | En attente de désignation |
| En attente de désignation | En attente de désignation | En attente de désignation |

4) Un représentant du collège des partenaires sociaux

| Titulaire | 1^{er} Suppléant | 2^{ème} Suppléant |
|--------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| Christine BONNIEUX | Catherine HENault | Florence THOMAS-BOATAS |

5) Un représentant du collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale

| Titulaire | 1^{er} Suppléant | 2^{ème} Suppléant |
|------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| Gaëlle TELLIER | En attente de désignation | En attente de désignation |

Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre site internet : <https://www.normandie.ars.sante.fr/mentions-legales-2>

6) Un représentant du collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

| Titulaire | 1^{er} Suppléant | 2^{ème} Suppléant |
|------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| Marion BOUCHER-LE BRAS | Jean-Marc DUJARDIN | Isabelle LANDREAU |

7) Un représentant du collège des offreurs de services de santé

| Titulaire | 1^{er} Suppléant | 2^{ème} Suppléant |
|------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| Stéphane BLOT | Mylène FLAMENT | Anne CABARET |

Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre site internet <https://www.normandie.ars.sante.fr/mentions-legales-2>

